

Île-de-France, Seine-et-Marne
Fontainebleau
route Hurtault

Lycée François-Couperin

Références du dossier

Numéro de dossier : IA77001056
Date de l'enquête initiale : 2018
Date(s) de rédaction : 2022
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale lycées du XXème siècle
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : lycée
Parties constituantes non étudiées : cour, cantine, préau

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2020, AW, 19

Historique

HISTORIQUE ET PROGRAMME : UN LYCEE DE GRAND AIR EN ILE-DE-FRANCE

Vers la création d'un lycée d'Etat de jeunes filles à Fontainebleau

Véritable révolution, le décret du 25 mars 1924 établit pour l'enseignement secondaire féminin des programmes identiques à ceux des lycées de garçons et offre aux jeunes filles la possibilité de préparer et de passer le même baccalauréat[1]. Bien qu'elles soient en moyenne, jusqu'à la fin des années 1930, trois fois moins nombreuses que leurs camarades masculins à travailler pour l'obtention de cet examen, elles choisissent de plus en plus cette voie car elle leur offre la possibilité d'exercer un métier dont elles peuvent raisonnablement penser qu'il sera lucratif et leur garantira une certaine indépendance matérielle. Aussi les effectifs féminins dans l'Enseignement du Second degré augmentent-ils régulièrement durant l'entre-deux-guerres et de nombreuses municipalités, qui ne proposaient jusqu'alors que des cours du soir à ces élèves, se battent pour leur déménagement dans des locaux plus conformes et leur transformation en collèges.

C'est le cas de la ville de Fontainebleau, dont le maire, le docteur Clément Matry, acquiert en 1930, au 35, rue Saint-Honoré, l'hôtel de Maintenon, entouré d'un vaste parc, pour y installer les cours secondaires féminins qui se tenaient rue Grande et ouvrir un internat[2]. A partir de 1948, cet établissement devient le groupe féminin du lycée mixte de Fontainebleau[3]. Il accueille près de 600 jeunes filles à la fin des années 1950, mais dans des conditions de fortune que ne manquent pas de dénoncer ses directrices successives. En octobre 1955, Madame Solon, fraîchement nommée à la tête de l'établissement, écrit au recteur de l'Académie pour l'alerter sur sa situation sanitaire : « *notre équipement en douches à l'internat est inexistant, deux baignoires alimentées par l'eau chaude de la cuisine réussissent tout juste à obliger les élèves à se laver chez elles le dimanche* » ; « *il n'y a pas d'infirmier et les gripes se soignent au dortoir* »[4]. Elle conclue : « *un nouveau lycée est indispensable, nous refusons des élèves à longueur d'année. Malgré cela, les salles de classes sont surchargées, professeurs et élèves ne peuvent circuler une fois tout le monde rentré car il n'existe pas d'allées entre les tables, le lieu n'est pas adapté à sa destination* [5] ».

A partir de 1957, c'est la nouvelle directrice du groupe féminin, Madame Bouynot, qui, en concertation avec Paul Séramy, professeur d'allemand au lycée de Fontainebleau, devenu maire de la ville en 1959, porte la création de ce qui n'est encore qu'un nouvel internat en complément de l'hôtel de la rue Saint-Honoré. Une première parcelle d'environ deux hectares, propriété de la Préfecture de la Seine-et-Marne, est cédée à l'Etat (Ministère de l'Education nationale) à titre gratuit, pour la construction de cet internat si attendu. Mais grâce à un jeu complexe d'échange de terrains entre la commune de Fontainebleau et l'administration des Eaux et Forêts et le versement d'une soulte (financement municipal et subvention du Ministère) [6], ce sont finalement huit hectares de forêt, situés à l'ouest de la localité, qui sont mis à disposition du projet.

Ce dernier change bientôt d'échelle pour se transformer en un lycée de jeunes filles prévu pour accueillir 1100 élèves, dont 330 externes, 70 externes surveillées, 400 demi-pensionnaires et 300 internes. « *En raison de sa proximité avec un quartier résidentiel et de son caractère boisé, cet emplacement réunit en effet des conditions particulièrement favorables à l'implantation d'un établissement scolaire plus ambitieux* »[7].

Par arrêté ministériel en date du 12 septembre 1960, c'est l'architecte en chef des Bâtiments civils et des Palais nationaux, Rogatien de Cidrac (1909-1997), qui est désigné pour sa réalisation. Diplômé de l'Ecole des Beaux-Arts en 1936, il débute sa carrière au Moyen-Orient (Liban, Egypte, Syrie) avant d'être appelé en 1939 sous les drapeaux et de s'engager dans les Forces Françaises Libres (sous le nom de code de Robert Beauvoir). A la fin de la guerre, il s'établit en France et est nommé architecte en chef de la Reconstruction en 1946 et la même année, architecte de la Marine marchande. En 1951, il est promu architecte en chef des Bâtiments civils et des Palais Nationaux. En 1958, il succède à son confrère Jacques Warnery et devient en 1959 conservateur du Domaine national de Fontainebleau. La rénovation du palais, soutenue par le Ministre de la Culture André Malraux, sera « *le grand œuvre de sa vie* »[8]. « *Ne professant aucun dogme* », car « *on ne trouve chez lui aucune production uniforme et normalisée* »[9], il est un véritable touche-à-tout et s'illustre aussi bien dans la construction de nombreuses centrales électriques – comme celle, souterraine, de la Bathie (chute de Roselend) à l'entrée de la vallée de la Tarentaise, conçue avec Albert Laprade (1954-1961) – que dans celle de groupes scolaires en région parisienne (Maisons-Laffitte, Mantes-la-Jolie, Sartrouville, Viroflay, etc.) ou d'HLM. A Fontainebleau, il fournit les plans de ceux de la rue Saint-Honoré et du groupe des « Lilas » situé juste en face du lycée. Il y signe également les bâtiments du campus de l'Institut européen d'Administration des Affaires (INSEAD) avec Bernard de La Tour d'Auvergne.

Rogatien de Cidrac s'attelle immédiatement à la tâche et remet un premier plan de masse, dans lequel les bâtiments du futur lycée de jeunes filles s'égrènent du sud au nord de la parcelle. L'internat, placé au sud-est de la composition, est toutefois jugé trop proche des nuisances sonores générées par le trafic de la route nationale n° 7[10] et la conception d'ensemble semble peu adaptée à la qualité du site[11].

Le modèle déterminant des lycées de Grand Air

Mme Bouynot a en effet d'autres modèles en tête pour son établissement : « *le futur Lycée de jeunes filles, dit « Lycée de grand air » et pris sur la forêt, exige une vie salubre pour tous ses occupants et le respect des arbres que le maçon fait dépérir* » déclare-t-elle en octobre 1960[12]. Elle convoque en particulier une référence : celle du Lycée de Grand Air de La Baule (Loire-Atlantique).

Portés par le courant hygiéniste de l'après-guerre[13], les lycées « climatiques » ou de « Grand Air » appartiennent à une génération d'établissements créés en France peu après la Seconde Guerre mondiale pour permettre l'éducation des enfants dont la santé fragile nécessite l'exposition à un air pur, le plus souvent balsamique et marin.

L'un des prototypes du genre, à la manière d'un « *sanatorium pour les maîtres et les élèves* [14]», est inauguré en 1952 à Arcachon (Gironde) sur les plans de Paul Domenc, premier Grand Prix de Rome et architecte en chef des Bâtiments civils et des Palais nationaux. Ses différents bâtiments sont implantés sous la forme de pavillons séparés et de plateaux de sports répartis au sein de la forêt, dans un parc de dix-sept hectares, situé sur le versant sud d'une dune bénéficiant d'un ensoleillement journalier maximum. Il ne reçoit les vents océaniques qu'atténués et tamisés par les vallonnements de son terrain sablonneux et ses nombreuses plantations de pins et de chênes. Le lycée se démarque par ses larges baies laissant abondamment pénétrer la lumière et par ses passages couverts, reliant les pavillons entre eux et faisant office de préaux et de brise-vents, mais il se rattache encore, par son architecture à la fois « palatiale » et régionaliste, aux années trente. En revanche, le lycée de Grand Air de La Baule, terminé en 1954 par l'architecte Claude Béraud[15], inaugure, pour ce type d'établissement « climatique », le recours à un plan de masse plus ouvert, constitué de longues barres aux orientations différentes, disposées de manière très lâche sur la parcelle afin de délimiter des cours.

C'est de cette réalisation que Rogatien de Cidrac est invité à s'inspirer, « *pour se détacher d'un parti de composition trop rigide* », « *procéder à des coupures et prévoir des bâtiments moins importants, d'un aspect plus discret, pour s'intégrer également à l'ambiance de la Ville de Fontainebleau et tenir compte de son caractère exceptionnel dû au voisinage du Palais* »[16].

En mai 1961, l'architecte soumet un nouveau projet à la section spéciale du Conseil général des Bâtiments de France[17] : le bâtiment de l'administration et des logements de la direction (1) est reporté au sud, à l'intersection de plusieurs allées forestières. L'externat occupe l'est du site, du côté de la ville mais il est davantage éloigné de la route nationale n° 7 que dans la première mouture et la municipalité prévoit la création d'un passage souterrain pour permettre aux lycéennes d'y accéder en toute sécurité sans avoir à franchir cet axe de circulation majeur. Pour éviter des constructions de grandes hauteurs, cet externat est divisé en deux bâtiments parallèles : celui des classes d'enseignement général (8) (le plus proche de la route) et celui des classes spécialisées (9), tous deux orientés est-ouest. Les chênes bicentenaires et la pinède sis au centre du terrain forment une coupure naturelle avec l'internat, tourné vers le calme de la forêt et également composé de deux bâtiments de dortoirs, l'un plus court et orienté nord-sud (3) et l'autre, long et orienté est-ouest (4), prolongé par des logements (5). Le bâtiment des cuisines, des réfectoires, de la buanderie et de l'infirmerie (2) est implanté au nord, à proximité d'une voie de desserte destinée aux livraisons et doté d'une chaufferie séparée (10) en raison de la présence, à une certaine profondeur, d'une nappe phréatique empêchant de l'inclure dans son sous-sol[18]. Les plateaux de sport sont prévus au sud, dans une zone où les arbres sont moins anciens et moins denses ; un gymnase (6) les sépare du reste du campus.

La construction est entreprise en 1961, elle démarre par les deux premières tranches correspondant à la réalisation de l'internat, de la chaufferie et du bloc réfectoires-cuisines-buanderie-infirmier. Menées sous la maîtrise d'ouvrage de l'Etat (Ministère de l'Education nationale), elles sont livrées pour la rentrée scolaire de septembre 1963. Les deux tranches suivantes (externat), conduites sous la maîtrise d'ouvrage de la Ville, s'achèvent, après bien des atermoiements financiers[19], en 1968.

Conformément au décret du 18 mai 1951, ce sont un peu plus de 100 000 francs qui sont consacrés à la décoration de l'établissement au titre du 1% artistique : en 1974, François Gillen (1914-1997) créé pour le foyer du plus vaste bâtiment d'internat huit vitraux en dalles de verre ornés de motifs géométriques[20]. Un panneau décoratif en mosaïque et pâte de verre de 13 m² aurait également été conçu par l'artiste pour le hall d'entrée de l'externat[21] (non vu).

[1] HERY, Evelyne, « Quand le baccalauréat devient mixte », *Clio, histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 18 / 2003, mis en ligne le 4 décembre 2006, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://clio.revues.org/612/> p. 1.

[2] JACQUIN, François, « Un lycée en forêt, François Couperin », *La revue de l'histoire de Fontainebleau et de sa région*, n° 14, mai 2018, pp. 24-27.

[3] Le lycée François 1^{er}, ex-collège masculin Carnot, bâti à partir de 1882 sur les plans de l'architecte Henri Proust rue Victor Hugo.

[4] Archives nationales, AJ 16 8579, rapport de la directrice du groupe féminin du lycée mixte de Fontainebleau au recteur de l'Académie, 10 octobre 1955.

[5] Ibid.

[6] JACQUIN, François, « Un lycée en forêt, François Couperin », *La revue de l'histoire de Fontainebleau et de sa région*, n° 14, mai 2018, p. 24.

[7] Archives nationales, 1978 0614 337-338, Conseil général des Bâtiments de France, section spéciale des bâtiments d'enseignement, compte-rendu de la séance du 8 novembre 1960, p. 1.

[8] Archiwebture, base de données d'inventaires du Centre d'archives de l'Institut Français d'Architecture, fonds CIDRAC, Rogatien de (1909-1997), 280 AA, notice biographique, 2005.

[9] BRICHET, Robert, « Grands architectes – R. de Cidrac », brochure, Paris, s.d., p. 2.

[10] Actuelle route Hurtault.

[11] Archives nationales, 1978 0614 337-338, Seine-et-Marne, constructions scolaires, lycée de jeunes filles de Fontainebleau, Conseil général des Bâtiments de France, section spéciale des bâtiments d'enseignement, compte-rendu de la séance du 8 novembre 1960, p. 2.

[12] Archives nationales, 1978 0614 337-338, Seine-et-Marne, constructions scolaires, lycée de jeunes filles de Fontainebleau, plan de masse du futur établissement, observations du chef d'établissement présentées en application de la circulaire ministérielle du 16 février 1953, rapport du 27 octobre 1960, p. 3.

[13] Des « Etats généraux du thermalisme et du climatisme » se tiennent à Paris en mars 1947.

[14] CHARNEAU, Bertrand, « Le lycée Grand Air d'Arcachon », *Focus – Région Aquitaine* [en ligne], février 2012, consulté le 28 février 2020. URL : <http://inventaire.aquitaine.fr/decouvertes-virtuelles/focus/le-lycee-grand-air-darcachon.html>

[15] RAMBERT, Charles, *Constructions scolaires et universitaires*, collection L'Architecture française de nos jours, Paris, Vincent Fréal et Cie, 1954, pp. 93-98.

[16] Archives nationales, 1978 0614 337-338, Seine-et-Marne, constructions scolaires, lycée de jeunes filles de Fontainebleau, Conseil général des Bâtiments de France, section spéciale des bâtiments d'enseignement, compte-rendu de la séance du 8 novembre 1960, p. 2 et 3.

[17] Archives nationales, 1978 0614 337-338, Seine-et-Marne, constructions scolaires, Ministère de l'Education nationale, Fontainebleau, lycée de jeunes filles, plan de masse et d'implantation, 30 janvier 1964.

[18] Archives nationales, 1978 0614 337-338, Seine-et-Marne, constructions scolaires, lycée de jeunes filles de Fontainebleau, Conseil général des Bâtiments de France, section spéciale des bâtiments d'enseignement, compte-rendu de la séance du 25 mai 1961, p. 1.

[19] En décembre 1965, l'architecte fait savoir au maire de Fontainebleau que les travaux de l'externat vont devoir être interrompus car les entreprises n'ont pas reçu les acomptes demandés. Paul Séramy intervient alors à plusieurs reprises auprès du Ministère de l'Education nationale pour obtenir de nouvelles aides financières ; certains travaux sont, malgré tout, différés compte-tenu des coûts - comme la construction d'un garage à bicyclettes, l'exécution des clôtures délimitant l'établissement ou encore l'aménagement des espaces verts. Ils seront finalement achevés en 1968.

[20] *Art / Lycées (1951-1993). Le 1 % artistique en Région Île-de-France*. Paris, Conseil régional d'Île-de-France, 1994, p. 60-61. Ces vitraux n'ont pas été retrouvés lors de la visite de l'établissement.

[21] JACQUIN, François, « Un lycée en forêt, François Couperin », *La revue de l'histoire de Fontainebleau et de sa région*, n° 14, mai 2018, p. 25. Ce panneau semble également avoir disparu.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle ()

Dates : 1960 (daté par source), 1967 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Rogatien De Cidrac (architecte, attribution par source)

Description

DESCRIPTION

Le parti pris d'une mise en œuvre traditionnelle, dérogeant aux normes imposées par le Ministère de l'Éducation nationale

Implanté à l'ouest de la ville, sur une vaste parcelle limitée au nord par la route des Gorges de Franchard et à l'est par la route Hurtault, le lycée, rebaptisé François Couperin en hommage au compositeur dont la famille était originaire de la commune de Chaumes-en-Brie[1], est composé de bâtiments librement disséminés à l'orée de la forêt, dont les orientations et les hauteurs diverses viennent casser la rigueur des plans longitudinaux et des travées régulières.

Si la nette séparation des externats (à l'est) et internats (à l'ouest) répond bien aux instructions ministérielles édictées le 28 janvier 1949[2], Rogatien de Cidrac obtient l'autorisation des Bâtiments de France « *de donner à ses façades l'aspect convenant à la situation particulière de ce lycée en forêt de Fontainebleau et à proximité d'une Ville ayant un caractère patrimonial aussi marqué* »[3].

Aussi fait-il le choix d'une ossature en béton armé mais établie sur une trame plus large que celle encore de rigueur (1,75 m), pouvant aisément être modulée en fonction de la destination des locaux. Pour que ceux-ci s'accordent tout particulièrement à l'environnement boisé de l'établissement, de Cidrac privilégie des matériaux soignés : murs pignons en gros moellons de grès du pays, cadres et appuis préfabriqués en béton laissé apparent, revêtements extérieurs en tesselles de pâte de verre grises, brunes et beiges, aux teintes neutres faisant écho au terrain sablonneux, sols en dalles d'ardoise, menuiseries en acier dépoli – l'ensemble renforçant l'impression d'immersion en pleine forêt de Fontainebleau.

L'horizontalité des édifices, soulignée par les toits-terrasses, les épaisses corniches débordantes et les auvents surmontant les entrées, forme un écrin pour toutes les espèces de conifères du parc, dont les troncs et les branches partent à l'assaut du ciel.

Cette volonté d'ouvrir une fenêtre sur la nature est particulièrement sensible dans le pavillon d'entrée abritant l'administration, sis au sud. Le mur du fond de son hall d'honneur est ainsi constitué d'une paroi entièrement vitrée, permettant au regard de se diriger sans obstacle vers les cours arborées et autorisant des effets de transparence et de reflets. Les bâtiments d'externat (actuels bâtiments G et S) s'élèvent sur deux étages carrés, tandis que ceux de l'internat en présentent trois et le bloc infirmerie-réfectoires-cuisines un, sans jamais dépasser la cime des arbres.

Seul se distingue dans ce cadre relativement uniforme le gymnase, de plan oblong, aux murs-pignons bardés de bois, dont les lignes courbes tranchent avec les barres rectilignes voisines. Sa charpente est formée de longues poutres en bois courbé, la façade la plus haute dispensant un éclairage unilatéral abondant. Il s'agit d'un exemple intéressant de la genèse de ce programme sportif dans un établissement initialement réservé à des jeunes filles.

Modifications ultérieures

Devenu une cité scolaire (CES + lycée) en 1971, l'établissement commence à accueillir des garçons mais la mixité ne s'y impose que tardivement, en 1976.

Au fil du temps et malgré son importante capacité, les élèves s'y sentent bientôt à l'étroit et des extensions sont bâties entre 1991 et 1994 :

- Le bâtiment J en arc de cercle, aux vitres teintées, érigé dans le prolongement des classes d'enseignement général. Il accueille sept classes supplémentaires, ainsi qu'une salle de musique, une salle d'art plastique, un laboratoire de langues, un dépôt pour les cartes de géographie, un laboratoire photo et au rez-de-chaussée, des bureaux pour l'administration, un foyer pour les élèves, un hall et un préau.

- Le bâtiment de l'infirmerie, des cuisines et du réfectoire reçoit une adjonction demi-circulaire accolée à sa façade antérieure, qui permet la mise en place d'un self-service avec deux files de distribution et deux salles à manger.

- Une loge et un logement du gardien sont élevés à l'entrée de l'établissement, ainsi qu'un abri pour les cycles.

Deux kiosques en bois faisant office de préau sont construits entre 1997 et 1998 au milieu des cours, mais sans abattage d'arbres et dans une teinte foncée qui s'intègre bien au site.

Le terrain du lycée est amputé de deux hectares au sud, afin que voit le jour un IUT de gestion des entreprises et des administrations, inauguré en 1995.

Hormis le remplacement de certaines huisseries (portes battantes en PVC), le lycée a conservé une bonne partie de ses aménagements intérieurs : sols en carreaux de grès cérame coloré, blocs sanitaires, mobilier (notamment dans l'infirmerie, avec ses lits en fer blanc), éclairage de second jour des salles de classes.

[1] Située à une vingtaine de kilomètres de Fontainebleau, au nord de Melun (77).

[2] PESCHARD, Marcel, « Les Etablissements de l'Enseignement du Second degré », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 34, février-mars 1951, p. 8.

[3] Archives nationales, 1978 0614 337-338, Seine-et-Marne, constructions scolaires, lycée de jeunes filles de Fontainebleau, Conseil général des Bâtiments de France, section spéciale des bâtiments d'enseignement, compte-rendu de la séance du 18 juillet 1961, p. 4.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé ; grès, moellon ;

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Plan : plan rectangulaire régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : 2 étages carrés, 3 étages carrés

Couvrements :

Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture : terrasse

Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours avec jour, en maçonnerie

Énergies :

Jardins : massif d'arbres, pelouse

Typologies et état de conservation

Typologies : ;

Décor

Techniques : céramique

Représentations :

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Protections :

Label Architecture contemporaine remarquable (ACR) décerné en 2020.

Statut de la propriété : propriété de la région (Propriété du Conseil régional d'Île-de-France.)

Présentation

L'appel de la forêt : le lycée François-Couperin de Fontainebleau

Annexe 1

SOURCES

Documents d'archives

Archives nationales, AJ 16 8579, rapport de la directrice du groupe féminin du lycée mixte de Fontainebleau au recteur de l'Académie, 10 octobre 1955.

Archives nationales, 1978 0614 337-338, Seine-et-Marne, constructions scolaires, lycée de jeunes filles de Fontainebleau, 1959-1968.

Bibliographie

BRICHET, Robert, « Grands architectes – R. de Cidrac », brochure, Paris, s.d., p. 2.

Art / Lycées (1951-1993). Le 1 % artistique en Région Île-de-France. Paris, Conseil régional d'Île-de-France, 1994, p. 60-61.

JACQUIN, François, « Un lycée en forêt, François Couperin », *La revue de l'histoire de Fontainebleau et de sa région*, n° 14, mai 2018, pp. 24-27

Illustrations



Le lycée s'inspire manifestement des lycées "de Grand Air" ou

Le lycée est composé de bâtiments librement disséminés à l'orée de

Le lycée est construit sur un terrain de huit hectares de forêt, à l'ouest de la ville de Fontainebleau.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700001NUC6A



Les deux barres de l'externat, se faisant face, occupent l'est du site, du côté de la ville.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700004NUC6A



L'adjonction des années 1990, précédée d'un portique.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700007NUC6A



L'extérieur du gymnase, avec ses murs-pignons bardés de bois et sa forme oblongue.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700015NUC6A

"climatiques" fondés en France juste après la Seconde Guerre mondiale, comme celui d'Arcachon (1952).
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700002NUC6A



Les deux barres de l'externat sont reliées par un bâtiment en arc de cercle, aux vitres teintées, érigé entre 1991 et 1994. Il accueille notamment des lieux de vie pour les élèves (foyer-caféteria, hall, préau, laboratoire photo...)
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700005NUC6A



L'extension des années 1990 se fonde relativement bien dans le site, dans la mesure où ses vitres réfléchissantes reflètent le paysage.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700008NUC6A



L'intérieur du gymnase, avec sa charpente formée de longues poutres en bois courbé.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700010NUC6A

la forêt, dont les orientations et les hauteurs diverses viennent casser la rigueur des plans longitudinaux et des travées régulières.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700003NUC6A



Les deux barres de l'externat et l'adjonction des années 1990, au fond de la cour.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700006NUC6A



L'extension des années 1990, vue de face.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700009NUC6A



Le gymnase, abondamment éclairé du côté de sa façade la plus haute.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700011NUC6A



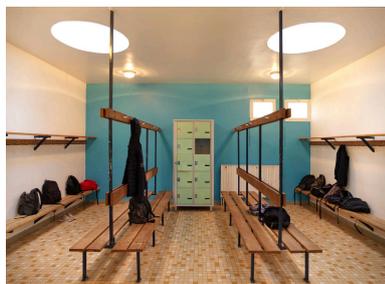
L'intérieur du gymnase.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700014NUC6A



Le gymnase et son parquet en bois.
Il forme un long vaisseau à la forme organique tranchant avec la rectitude des autres bâtiments du lycée.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700012NUC6A



L'intérieur du gymnase,
implanté au sud du site.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700013NUC6A



Les vestiaires du gymnase.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700016NUC6A



Les vestiaires du gymnase et leurs casiers.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700017NUC6A



Les vestiaires, éclairés zénithalement.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700018NUC6A



Une aile de classes
de l'externat du lycée.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700019NUC6A



L'une des ailes de l'externat, à l'est
du site. L'architecte a privilégié
des matériaux et des teintes neutres
faisant écho au sol sablonneux
de la forêt de Fontainebleau.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700021NUC6A



L'une des ailes de l'externat.
L'horizontalité des bâtiments,
renforcée par les toits-terrasses,
les épaisses corniches débordantes
et les auvents surmontant les
entrées, orchestre leur fusion
avec l'environnement naturel.
Phot. Stéphane Asseline

IVR11_20187700022NUC6A



L'un des bâtiments de l'internat, à l'ouest du site.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700020NUC6A



Le parc est majoritairement composé de différentes variétés de conifères.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700023NUC6A



Le parc du lycée.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700024NUC6A



Le parc et l'une des ailes de l'externat, au fond.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700025NUC6A



Façade postérieure d'une aile de l'externat.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700026NUC6A



Les élévations de l'un des bâtiments d'externat.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700040NUC6A



Un escalier, dans l'un des bâtiments d'internat. On notera la qualité



Une cage d'escalier, dans l'un des bâtiments d'internat.



Une cage d'escalier dans un bâtiment d'internat.

des sols en dalles d'ardoise et les pavés de verre éclairant la cage.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700027NUC6A



Une cage d'escalier baignée de lumière.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700042NUC6A

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700028NUC6A



Les sanitaires du bâtiment le plus au nord ont conservé leurs dispositions d'origine, dont le carrelage à motifs géométriques.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700030NUC6A

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700041NUC6A



Les sanitaires, dans le bâtiment des cuisines, des réfectoires, de la buanderie et de l'infirmierie, implanté au nord du site.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700029NUC6A



L'infirmierie a conservé son mobilier d'origine.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700031NUC6A



L'infirmierie, dans le bâtiment le plus au nord du site.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700032NUC6A



Détail du sol en dalles d'ardoise.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700033NUC6A



Un bâtiment d'internat, à l'ouest du site, tourné vers le calme de la forêt.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700034NUC6A



Un bâtiment d'internat. Les murs-pignons en gros moellons de grès et la teinte blonde des tesselles de pâte de verre qui recouvrent les élévations s'accordent avec le cadre naturel.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700035NUC6A



Détail des élévations de l'un des bâtiments d'internat.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700036NUC6A



Détail de l'un des bâtiments d'internat, avec son revêtement en tesselles de pâte de verre.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700037NUC6A



Détail des petites ouvertures carrées éclairant les cages d'escalier (internat).

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700038NUC6A



Détail des percements éclairant une cage d'escalier, reportée à l'extrémité d'une façade.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700039NUC6A



Les cages d'escalier sont marquées par de petites ouvertures carrées.



Intérieur d'une salle de classe. Les ouvrants à abattants horizontaux des fenêtres sont restés en place.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700043NUC6A



Le bâtiment de l'administration, à l'entrée du site, au sud.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700044NUC6A

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700047NUC6A



Le mur du fond du hall d'honneur du bâtiment de l'administration est constitué d'une paroi entièrement vitrée, permettant au regard de se diriger sans obstacle vers les cours arborées et autorisant des effets de transparence et de reflets.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700045NUC6A



Le bâtiment d'administration est revêtu de petites tesselles brunes et beiges de mosaïque.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700046NUC6A



Le cadre naturel est omniprésent dans ce lycée.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700048NUC6A



Les chênes bicentennaires et la pinède sis au centre du terrain forment une coupure naturelle entre les différents bâtiments.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700049NUC6A



Le parc.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700050NUC6A



Des chaînages en moellons de grès ponctuent les angles des bâtiments.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700051NUC6A



Au nord du site, le bâtiment abritant le réfectoire, l'infirmerie, les cuisines et la buanderie. il a été devancé par une adjonction demi-circulaire accolée à sa façade antérieure, qui a permis la mise en place d'un self-



Chêne au centre du parc du lycée.

service avec deux files de distribution
et de deux salles à manger.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700052NUC6A

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20187700053NUC6A

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les lycées du XXe siècle en Île-de-France (IA00141349)

Les lycées franciliens "sous l'empire des trames", 1955-1975 (IA00141476)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Emmanuelle Philippe, Marianne Mercier

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



Le lycée est construit sur un terrain de huit hectares de forêt, à l'ouest de la ville de Fontainebleau.

IVR11_20187700001NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le lycée s'inspire manifestement des lycées "de Grand Air" ou "climatiques" fondés en France juste après la Seconde Guerre mondiale, comme celui d'Arcachon (1952).

IVR11_20187700002NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le lycée est composé de bâtiments librement disséminés à l'orée de la forêt, dont les orientations et les hauteurs diverses viennent casser la rigueur des plans longitudinaux et des travées régulières.

IVR11_20187700003NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les deux barres de l'externat, se faisant face, occupent l'est du site, du côté de la ville.

IVR11_20187700004NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les deux barres de l'externat sont reliées par un bâtiment en arc de cercle, aux vitres teintées, érigé entre 1991 et 1994. Il accueille notamment des lieux de vie pour les élèves (foyer-cafétaria, hall, préau, laboratoire photo...)

IVR11_20187700005NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les deux barres de l'externat et l'adjonction des années 1990, au fond de la cour.

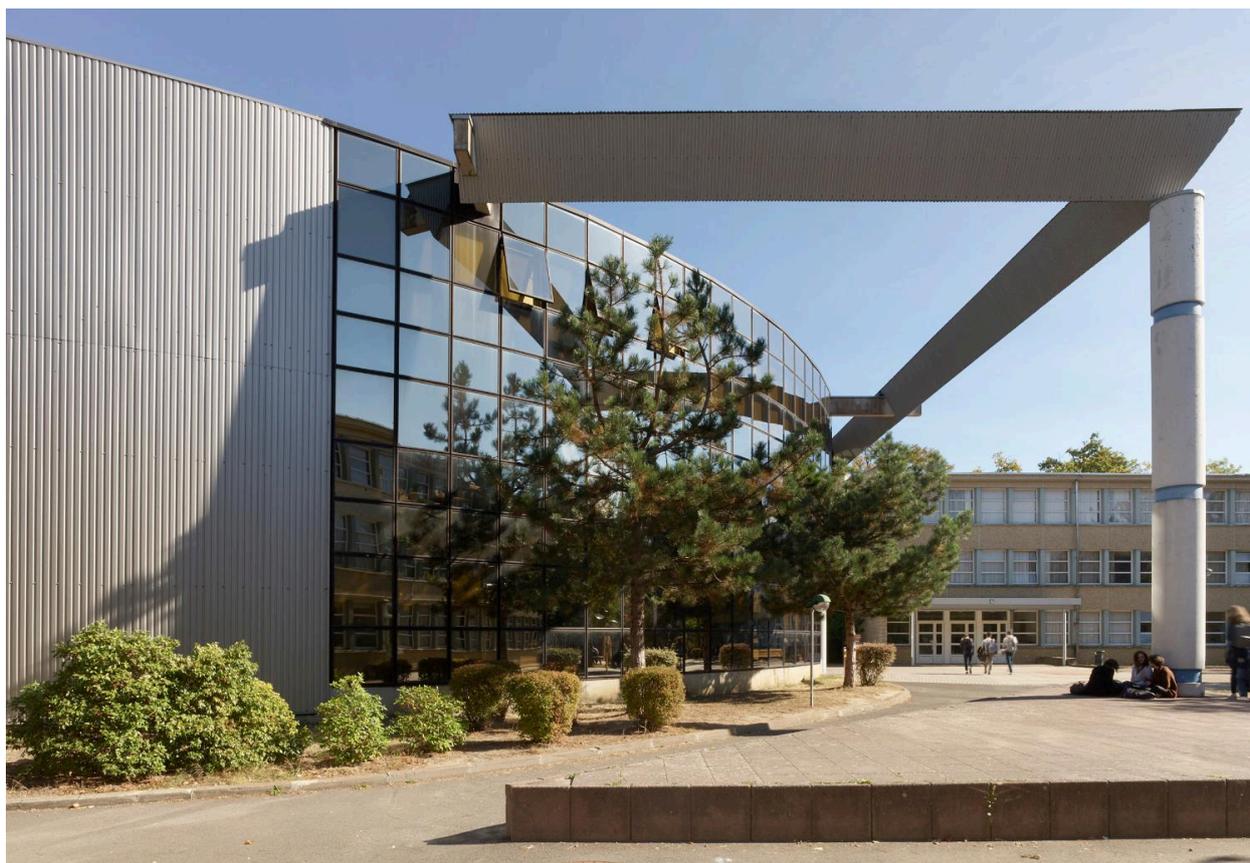
IVR11_20187700006NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'adjonction des années 1990, précédée d'un portique.

IVR11_20187700007NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'extension des années 1990 se fond relativement bien dans le site, dans la mesure où ses vitres réfléchissantes reflètent le paysage.

IVR11_20187700008NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'extension des années 1990, vue de face.

IVR11_20187700009NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'extérieur du gymnase, avec ses murs-pignons bardés de bois et sa forme oblongue.

IVR11_20187700015NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'intérieur du gymnase, avec sa charpente formée de longues poutres en bois courbé.

IVR11_20187700010NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le gymnase, abondamment éclairé du côté de sa façade la plus haute.

IVR11_20187700011NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'intérieur du gymnase.

IVR11_20187700014NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le gymnase et son parquet en bois. Il forme un long vaisseau à la forme organique tranchant avec la rectitude des autres bâtiments du lycée.

IVR11_20187700012NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



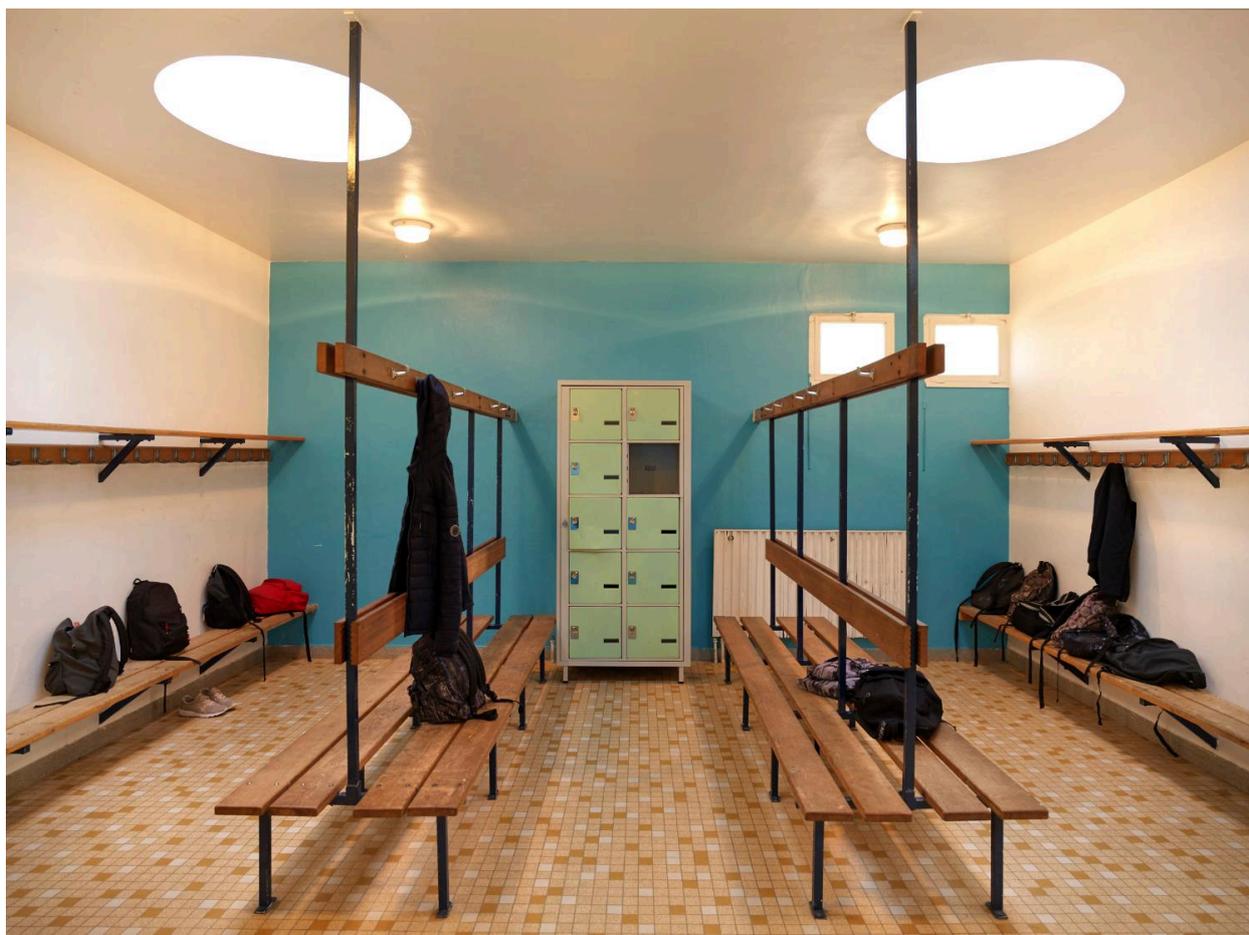
L'intérieur du gymnase, implanté au sud du site.

IVR11_20187700013NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les vestiaires du gymnase.

IVR11_20187700016NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les vestiaires du gymnase et leurs casiers.

IVR11_20187700017NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les vestiaires, éclairés zénithalement.

IVR11_20187700018NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Une aile de classes de l'externat du lycée.

IVR11_20187700019NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'une des ailes de l'externat, à l'est du site. L'architecte a privilégié des matériaux et des teintes neutres faisant écho au sol sablonneux de la forêt de Fontainebleau.

IVR11_20187700021NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'une des ailes de l'externat. L'horizontalité des bâtiments, renforcée par les toits-terrasses, les épaisses corniches débordantes et les auvents surmontant les entrées, orchestre leur fusion avec l'environnement naturel.

IVR11_20187700022NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'un des bâtiments de l'internat, à l'ouest du site.

IVR11_20187700020NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le parc est majoritairement composé de différentes variétés de conifères.

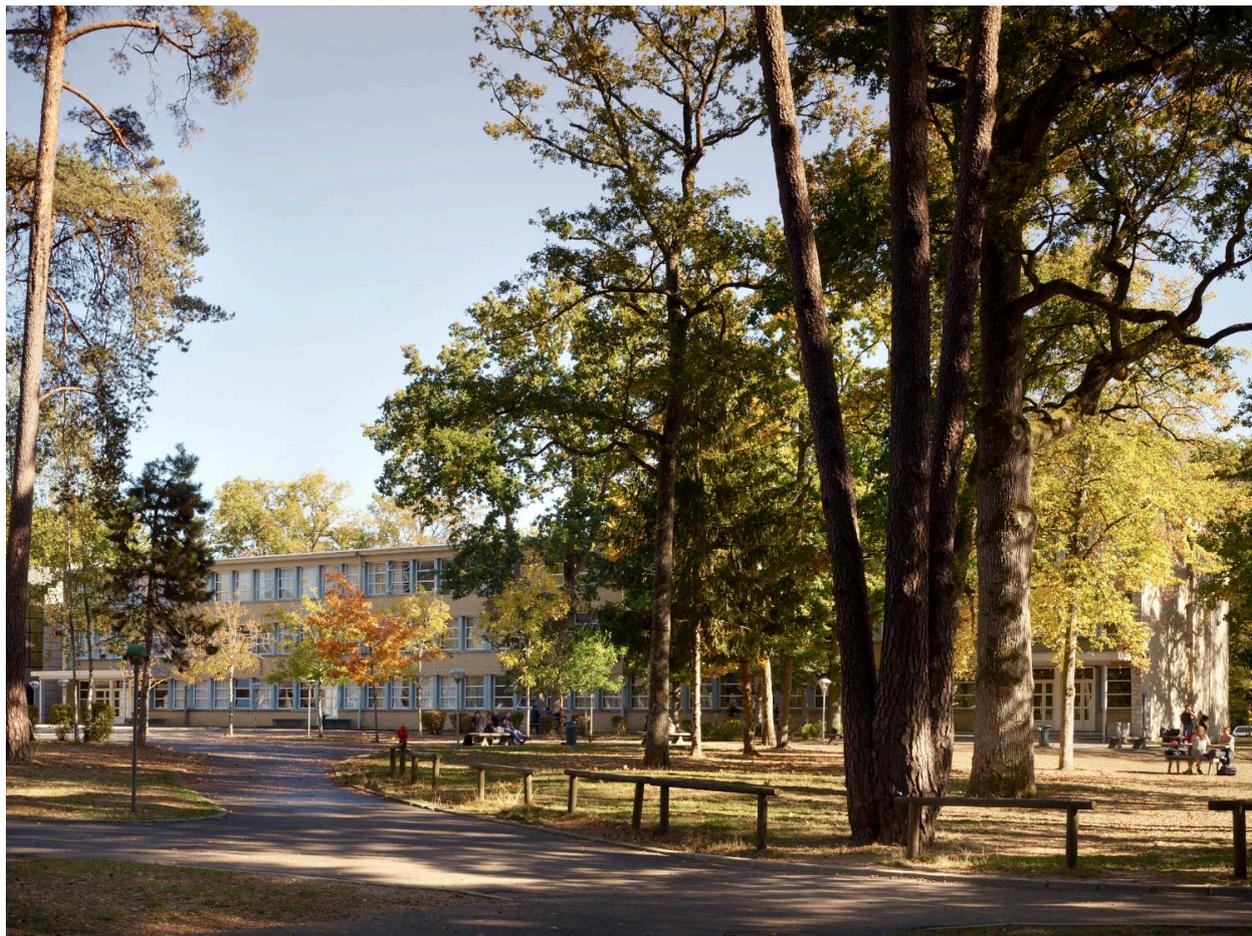
IVR11_20187700023NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le parc du lycée.

IVR11_20187700024NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le parc et l'une des ailes de l'externat, au fond.

IVR11_20187700025NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade postérieure d'une aile de l'externat.

IVR11_20187700026NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



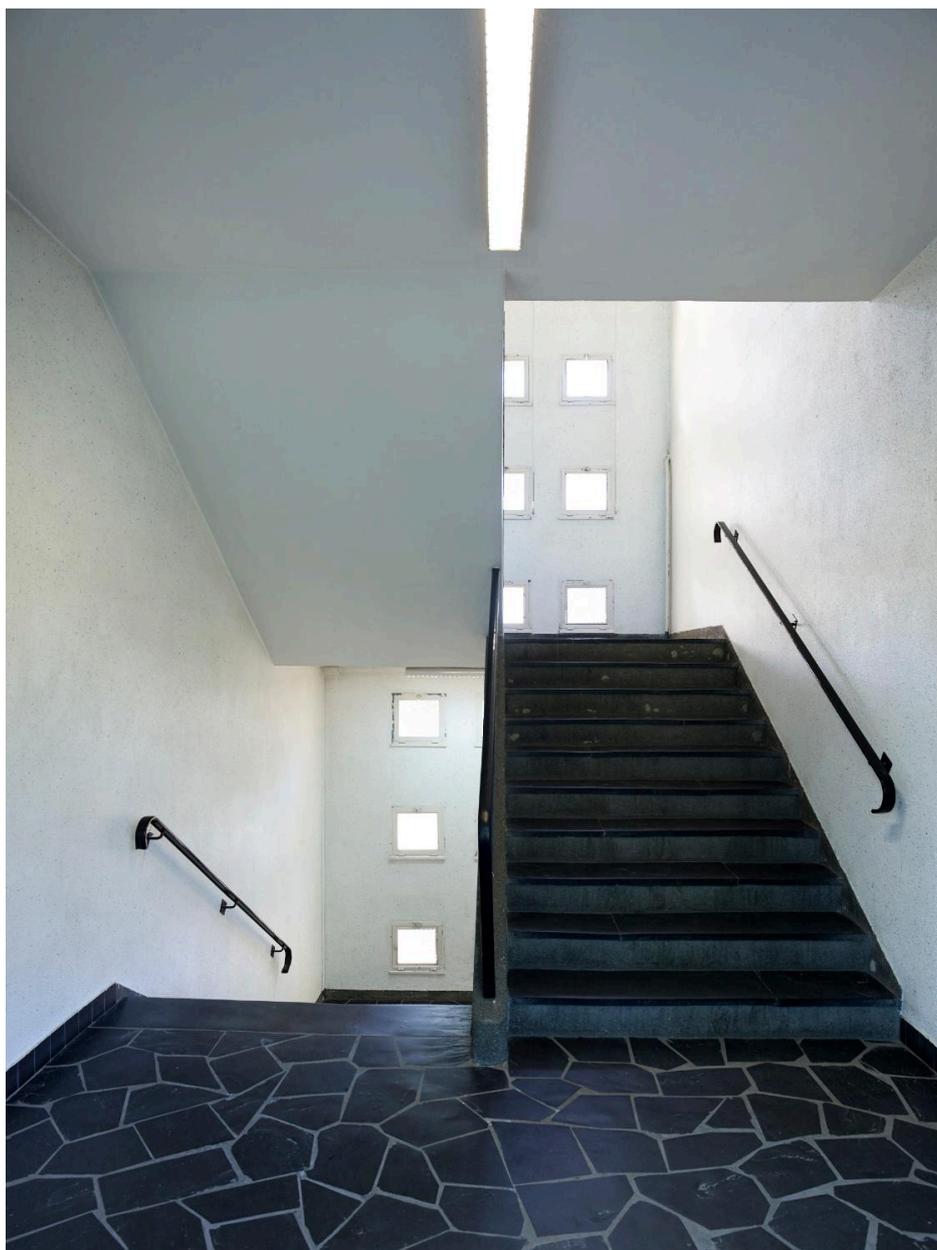
Les élévations de l'un des bâtiments d'externat.

IVR11_20187700040NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Un escalier, dans l'un des bâtiments d'internat. On notera la qualité des sols en dalles d'ardoise et les pavés de verre éclairant la cage.

IVR11_20187700027NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



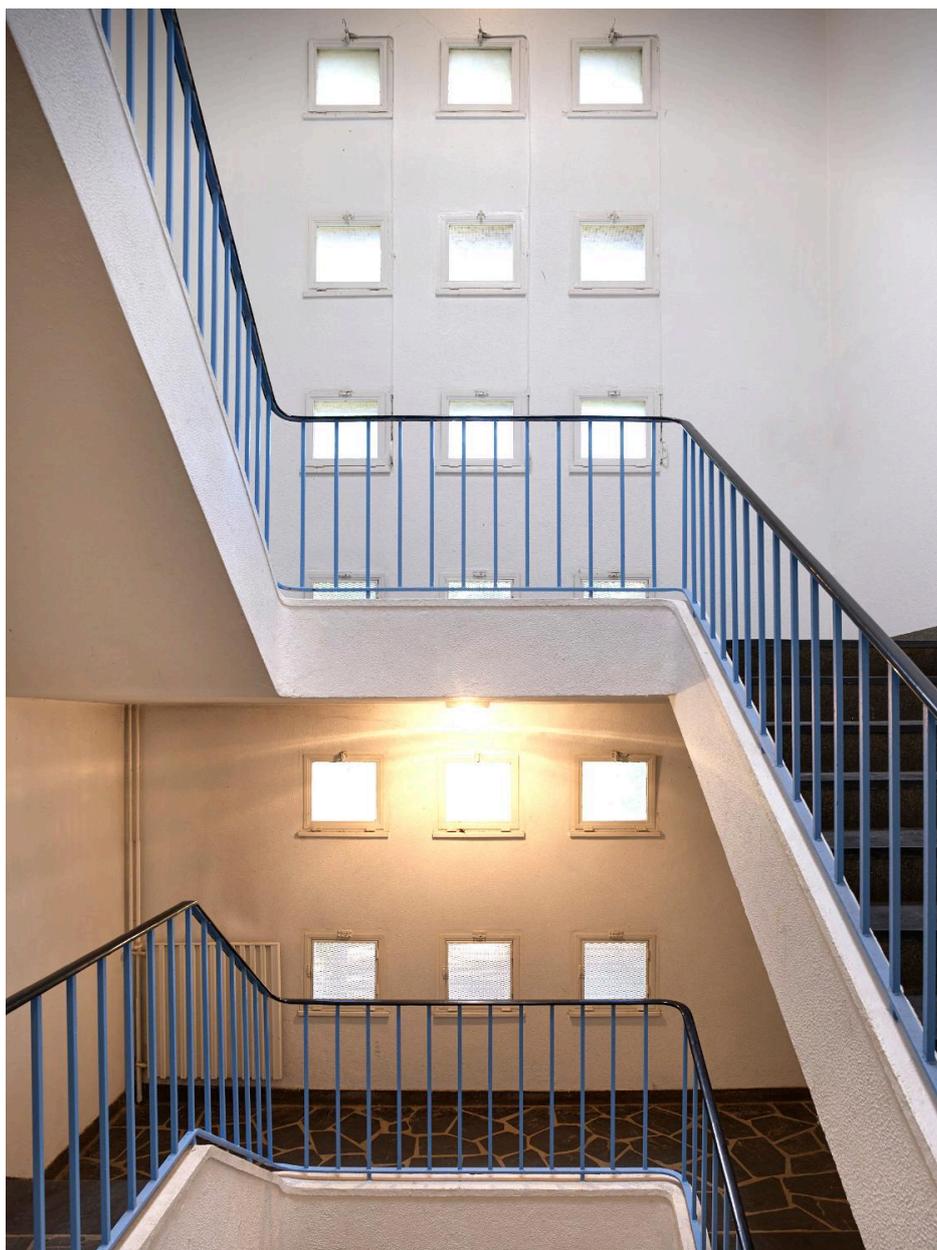
Une cage d'escalier, dans l'un des bâtiments d'internat.

IVR11_20187700028NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Une cage d'escalier dans un bâtiment d'internat.

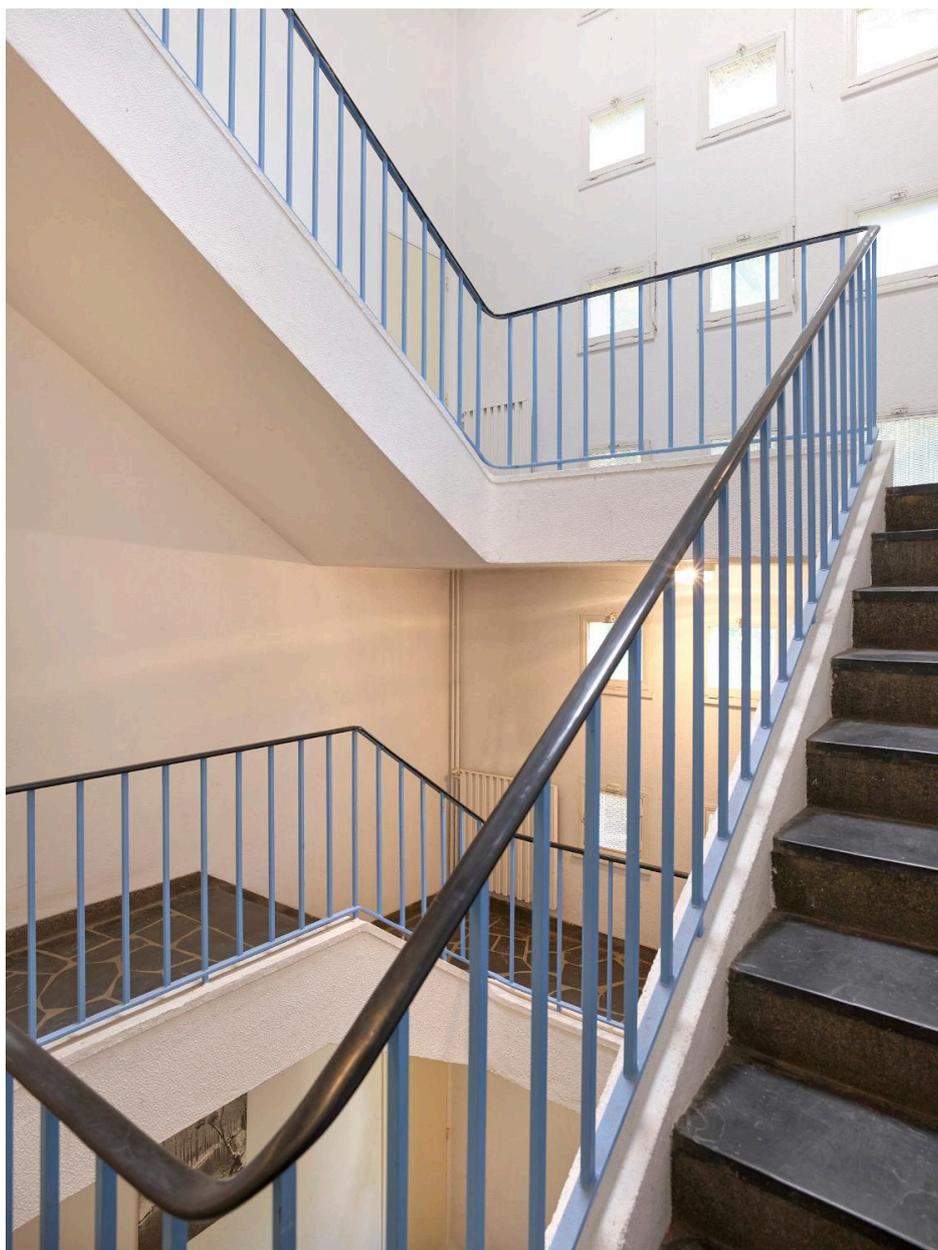
IVR11_20187700041NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Une cage d'escalier baignée de lumière.

IVR11_20187700042NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



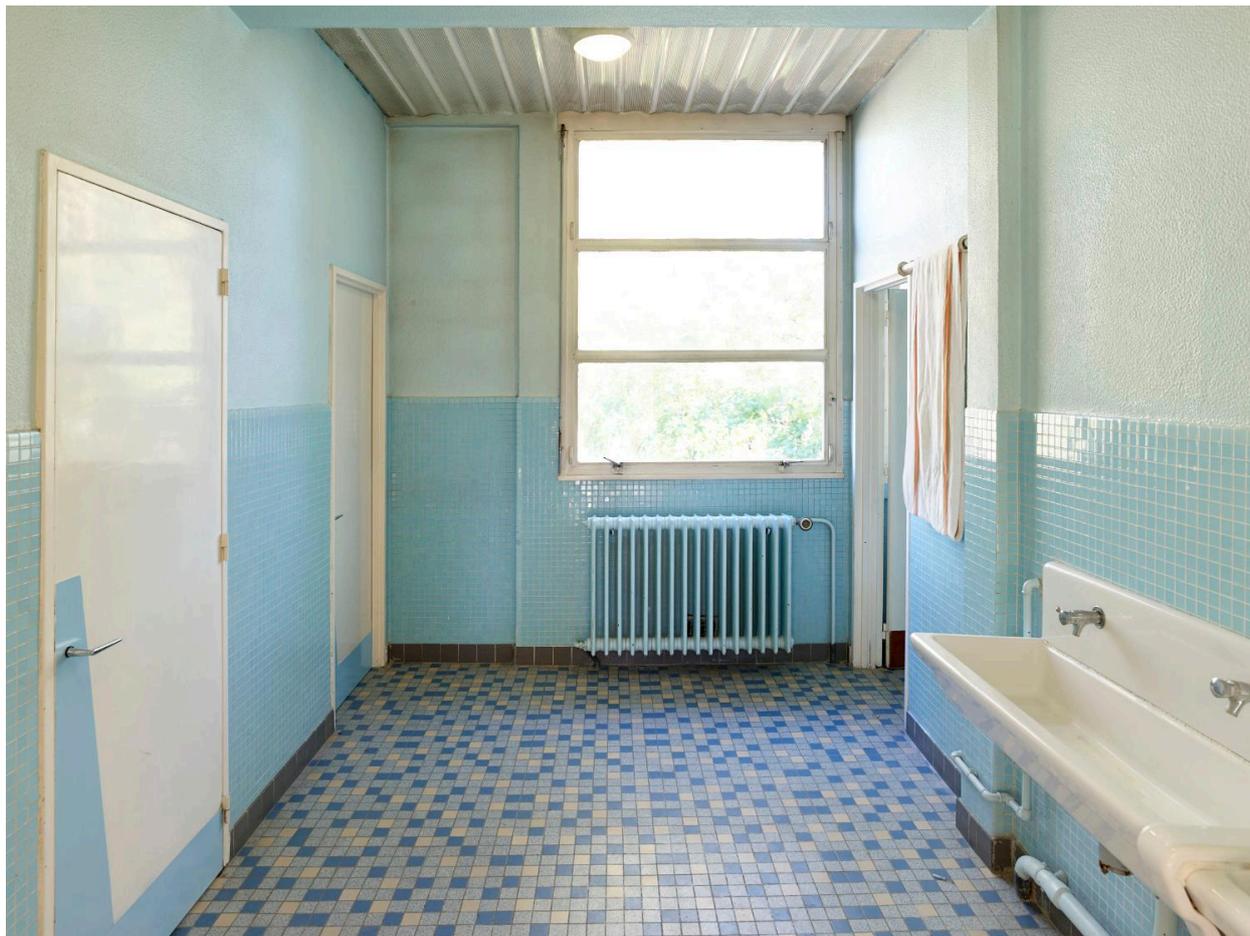
Les sanitaires du bâtiment le plus au nord ont conservé leurs dispositions d'origine, dont le carrelage à motifs géométriques.

IVR11_20187700030NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les sanitaires, dans le bâtiment des cuisines, des réfectoires, de la buanderie et de l'infirmierie, implanté au nord du site.

IVR11_20187700029NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



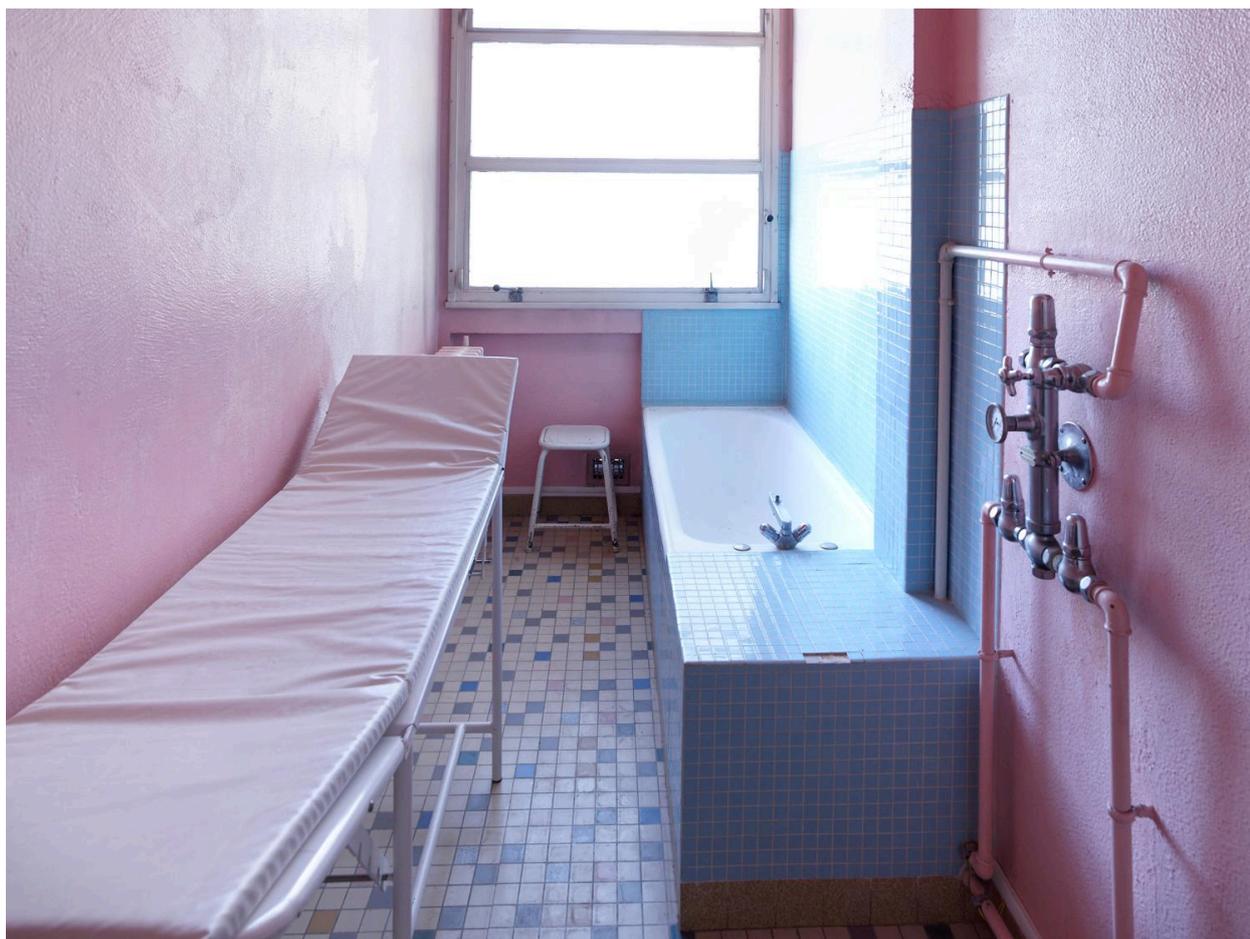
L'infirmerie a conservé son mobilier d'origine.

IVR11_20187700031NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



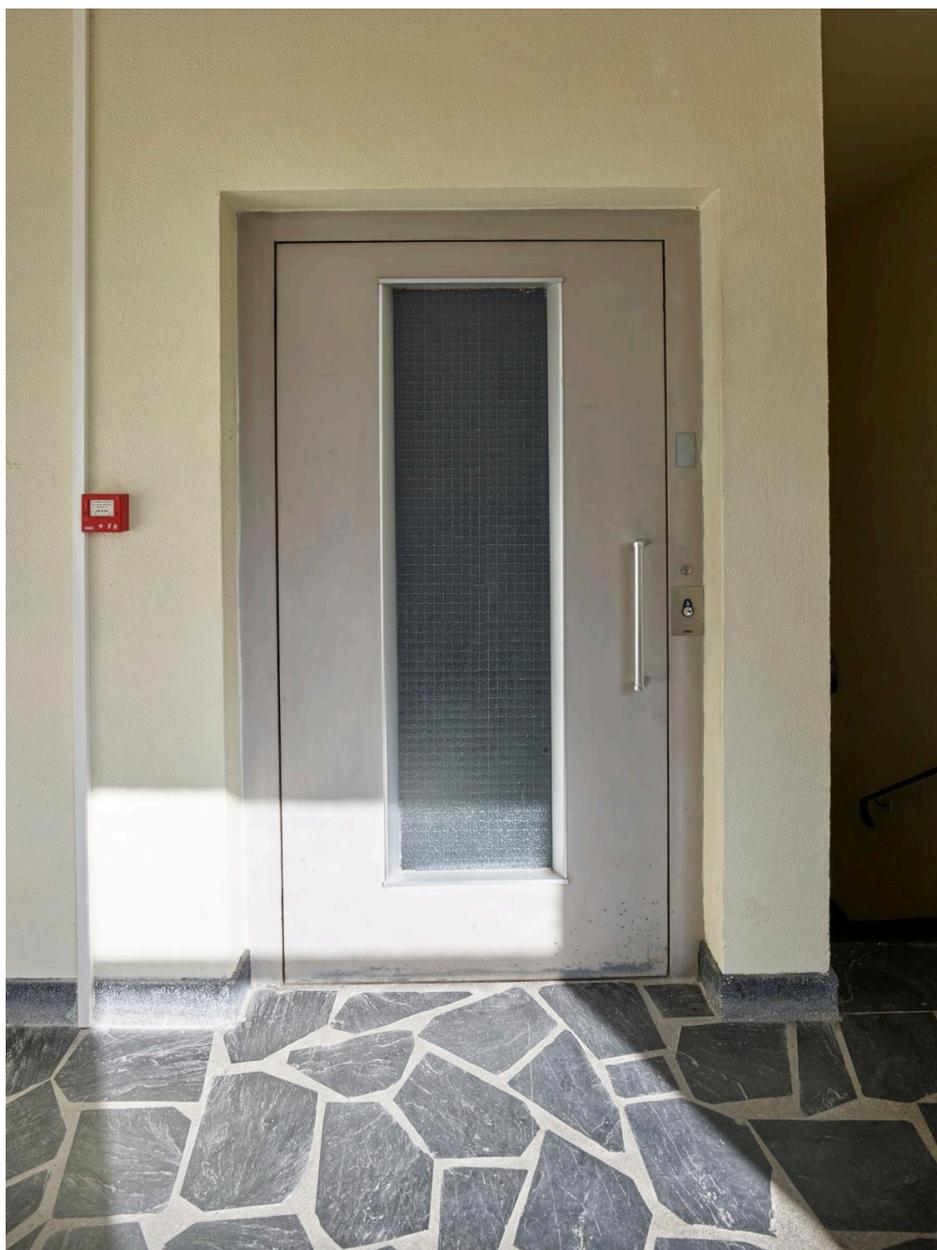
L'infirmerie, dans le bâtiment le plus au nord du site.

IVR11_20187700032NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail du sol en dalles d'ardoise.

IVR11_20187700033NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Un bâtiment d'internat, à l'ouest du site, tourné vers le calme de la forêt.

IVR11_20187700034NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Un bâtiment d'internat. Les murs-pignons en gros moellons de grès et la teinte blonde des tesselles de pâte de verre qui recouvrent les élévations s'accordent avec le cadre naturel.

IVR11_20187700035NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail des élévations de l'un des bâtiments d'internat.

IVR11_20187700036NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de l'un des bâtiments d'internat, avec son revêtement en tesselles de pâte de verre.

IVR11_20187700037NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail des petites ouvertures carrées éclairant les cages d'escalier (internat).

IVR11_20187700038NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail des percements éclairant une cage d'escalier, reportée à l'extrémité d'une façade.

IVR11_20187700039NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les cages d'escalier sont marquées par de petites ouvertures carrées.

IVR11_20187700047NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Intérieur d'une salle de classe. Les ouvrants à abattants horizontaux des fenêtres sont restés en place.

IVR11_20187700043NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le bâtiment de l'administration, à l'entrée du site, au sud.

IVR11_20187700044NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le mur du fond du hall d'honneur du bâtiment de l'administration est constitué d'une paroi entièrement vitrée, permettant au regard de se diriger sans obstacle vers les cours arborées et autorisant des effets de transparence et de reflets.

IVR11_20187700045NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le bâtiment d'administration est revêtu de petites tesselles brunes et beiges de mosaïque.

IVR11_20187700046NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le cadre naturel est omniprésent dans ce lycée.

IVR11_20187700048NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les chênes bicentennaires et la pinède sis au centre du terrain forment une coupure naturelle entre les différents bâtiments.

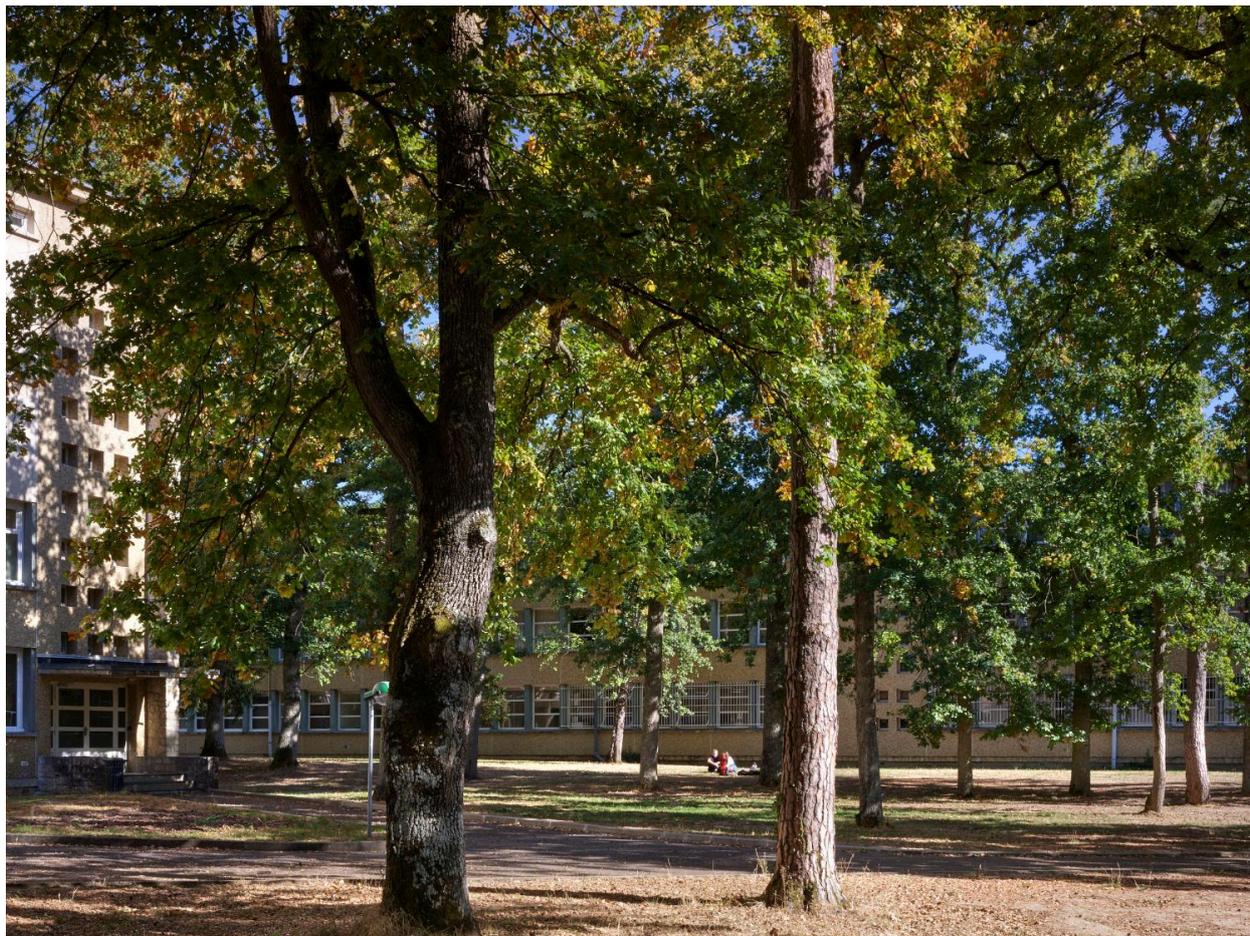
IVR11_20187700049NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le parc.

IVR11_20187700050NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Des chaînages en moellons de grès ponctuent les angles des bâtiments.

IVR11_20187700051NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Au nord du site, le bâtiment abritant le réfectoire, l'infirmierie, les cuisines et la buanderie. il a été devancé par une adjonction demi-circulaire accolée à sa façade antérieure, qui a permis la mise en place d'un self-service avec deux files de distribution et de deux salles à manger.

IVR11_20187700052NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Chêne au centre du parc du lycée.

IVR11_20187700053NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation